



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

Pôle Enfance

## FICHE DE POSTE

Crée le : 04/10/2021

### 1 – DENOMINATION DU POSTE

Orthophoniste

### 2 – DEFINITION DU POSTE

Selon le décret n°2002-721 du 2 mai 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'orthophoniste, l'orthophonie consiste :

- à prévenir, à évaluer et à prendre en charge, aussi précocement que possible, par des actes de rééducation constituant un traitement, les troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, ainsi que les troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression ;
- à dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer ces fonctions.

### 3 – SERVICE DE RATTACHEMENT

SESSAD Auxili – 16, rue Alfred Eisenstaedt – 66 000 Perpignan

SESSAD Endavant – 133, avenue maréchal Joffre – 66 000 Perpignan

### 4– MISSION DU POSTE

- Prévenir, évaluer et rééduquer les troubles du langage oral et écrit des jeunes déficients intellectuels de 0 à 20 ans accueillis dans le service
- Contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé du jeune par la spécificité du contenu des séances, leur régularité et leur traçabilité vis-à-vis des familles, de l'équipe et des partenaires.
- Informer régulièrement les familles sur la progression du suivi et l'évolution du jeune.
- Travail en lien avec les partenaires de l'éducation nationale, pour articuler la rééducation aux besoins immédiats et spécifiques du jeune.
- Participation aux diverses réunions d'équipe (service, institutionnelle, élaboration du projet personnalisé d'accompagnement, clinique, analyse des pratiques, démarche qualité).
- Participation à certaines équipes de suivi de scolarisation quand un éclairage particulier sur le langage du jeune est nécessaire.
- Participation à des formations
- Participation à la démarche qualité
- 

SESSAD Auxili - 16, rue Alfred Eisenstaedt – 66000 PERPIGNAN

Tel : 04.68.84.01.37 - Mail : [contact.sessad.auxili@asso-sauvy.fr](mailto:contact.sessad.auxili@asso-sauvy.fr)

SESSAD Endavant – 133, avenue Maréchal Joffre – 66 000 PERPIGNAN

Te : 04.68.35.23.75 – Mail : [contact.sessad.endavant@asso-sauvy.fr](mailto:contact.sessad.endavant@asso-sauvy.fr)

[www.ime-maillol-sessad.com](http://www.ime-maillol-sessad.com)

[www.association-sauvy.fr](http://www.association-sauvy.fr)



ASSOCIATION

# Joseph Sauvy

## Pôle Enfance

### 5 – ACTIVITES LIEES AU POSTE

- Évaluation systématique des jeunes lors de leur admission dans le service et lors de la constitution du dossier MDPH si le bilan a plus de 2 ans.
- Suivi des jeunes en individuel ou en groupe, au SESSAD ou sur les lieux de vie du jeune (école ou domicile). Certains de ces ateliers peuvent être menés en collaboration avec un autre professionnel.
- Préparation des séances en créant ou recherchant des supports adaptés, facilitant les acquisitions langagières, leur mémorisation et leur généralisation en vue d'une réutilisation spontanée ultérieure.
- Participation à l'élaboration des textes fondateurs du service et à leur remaniement.

### 6 – ENJEUX

- Favoriser l'autonomie du jeune et son intégration sociale et scolaire en lui facilitant la maîtrise de la compréhension et de l'expression du langage la plus efficiente possible.
- Lors de pathologies langagières sévères, favoriser et préserver le dialogue au sein de la famille, informer les parents de l'existence de communications alternatives (Gestes, pictogrammes) et les mettre en place avec leur accord et leur participation.
- Dédramatiser les difficultés scolaires souvent rencontrées par les jeunes du service, valoriser leur compétences afin de maintenir intacts leur appétence et leur estime de soi.

### 7 – RELATIONS HIERARCHIQUES

- Sous l'autorité du chef de service, du directeur du service, du directeur du pôle handicap et parcours, du directeur général de l'association, du Président de l'Association.

### 8– DELEGATION DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE

### 9 – RELATIONS FONCTIONNELLES INTERNES

Travail en concertation avec le reste de l'équipe : transmissions, élaboration, groupes menés en commun.

### 10 – PARTICIPATION A DES GROUPES DE TRAVAIL

### 11 – COMPETENCES REQUISES

Certificat de capacité d'orthophoniste

SESSAD Auxili - 16, rue Alfred Eisenstaedt – 66000 PERPIGNAN

Tel : 04.68.84.01.37 - Mail : [contact.sessad.auxili@asso-sauvy.fr](mailto:contact.sessad.auxili@asso-sauvy.fr)

SESSAD Endavant – 133, avenue Maréchal Joffre – 66 000 PERPIGNAN

Te : 04.68.35.23.75 – Mail : [contact.sessad.endavant@asso-sauvy.fr](mailto:contact.sessad.endavant@asso-sauvy.fr)

[www.ime-maillol-sessad.com](http://www.ime-maillol-sessad.com)

[www.association-sauvy.fr](http://www.association-sauvy.fr)



ASSOCIATION

# Joseph Sauvy

## Pôle Enfance

### 12 – SUGGESTIONS OU CONTRAINTES DU POSTE

La plupart des jeunes suivis dans le service présentent des troubles langagiers parfois sévères, qui nécessitent un suivi individuel spécifique.

### 13 – MOYENS DU POSTE

Une salle claire et agréable. Du matériel de rééducation varié, un ordinateur, une tablette numérique, un téléphone, une plastifieuse, des batteries de test informatisées....

### 14 – ADAPTATIONS

Signature du salarié :

Signature du directeur :